



# SERVICES SENIORS





## LE RÔLE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Vous, ou l'un de vos proches, vous trouvez en situation de dépendance ? Vous avez besoin d'informations sur les services disponibles, les établissements de proximité, les aides... ?

Le Centre Communal d'Action Sociale de votre commune peut vous épauler dans vos démarches.

Le CCAS est dédié à l'action sociale en faveur des habitants : les familles en difficulté, les personnes âgées, les personnes handicapées...



### LES MISSIONS DU CCAS

Les CCAS remplissent de nombreuses missions :

- **Accueillir et informer** la population des services et aides existants ;
- Aider les habitants dans leurs démarches administratives, en particulier pour les demandes d'aide financière, de logement social...
- **Conseiller et orienter** vers les dispositifs existants ;
- **Favoriser** l'accès aux droits et repérer les situations de vulnérabilité ;
- **Proposer** des services tels que des activités physiques, des loisirs ou des transports en commun locaux.





## LES ACTIONS DU CCAS EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPENDANCE

Le CCAS pourra vous orienter vers les services spécialisés en fonction de votre situation (handicap, maladie) :

- Un service d'aide à domicile ;
- Un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) et infirmiers libéraux ;
- Un service de portage de repas à domicile ;
- Une maison de retraite.

Le CCAS organise aussi un certain nombre d'activités ainsi que des repas festifs et des ateliers santé séniors (mémoire, activité physique adaptée, prendre soin de soi).



## LES ACTIONS DU CCAS POUR VOUS, AIDANT

Les CCAS sont des lieux-ressources pour vos proches mais également pour vous-même. Véritables interlocuteurs de proximité, vous pouvez les solliciter pour vous accompagner à :

- Trouver les coordonnées des professionnels, d'associations spécialisées (handicap, parcours de soins, protection sociale et conseil juridique,...) ;
- Mener à bien vos démarches administratives ;
- Obtenir une aide financière pour votre proche et étudier les solutions administratives possibles pour vous.

# LA LISTE DES EHPAD (ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES)

## LA BASTIDE DU BAOU - EHPAD

privé

**Capacité totale** : 60 places

**Habilitation aide sociale** : 60 places

- ✓ Habilité à l'APL
- ✓ Habilité à l'Aide Sociale
- ✓ Unité Alzheimer

**avenue André Dumerc**

**83110 Sanary-sur-Mer**

04 94 88 53 88

sec.bastide@orange.fr

## LE ROSAIRE Groupe Korian

**Médica France** - Délégation de service public

**Capacité totale** : 67 places

**Habilitation aide sociale** : 67 places

- ✓ Habilité à l'APL
- ✓ Habilité à l'Aide Sociale
- ✗ Unité Alzheimer

**335 chemin du Rosaire**

**83110 Sanary-sur-Mer**

04 94 25 30 50

reception1.residencelerosaire@korian.fr

## LE VERGER - EHPAD privé

**Capacité totale** : 165 places

✗ Habilité à l'APL

✗ Habilité à l'Aide Sociale

✓ Unité Alzheimer

**68 avenue du Nid**

**83110 Sanary-sur-Mer**

04 94 88 58 30

accueil.leverger@univi.fr

## LA PALMÉRA - EHPAD privé

**Capacité totale** : 73 places dont 14 en unité de vie protégée

**Habilitation aide sociale** : 7 places

- ✓ Habilité à l'APL
- ✓ Habilité à l'Aide Sociale
- ✓ Unité Alzheimer

**67 avenue de la Résistance**

**83110 Sanary-sur-Mer**

04.94.07.88.88

palmera-sanary@domusvi.com

## LA PINÈDE - EHPAD privé

**Capacité totale** : 77 places dont 17 en unité de vie protégée

**Habilitation aide sociale** : 7 places

- ✓ Habilité à l'APL
- ✓ Habilité à l'Aide Sociale
- ✓ Unité Alzheimer

**25 avenue Barbazanges**

**83110 Sanary-sur-Mer**

04 94 34 91 91

reception.lapinede@korian.fr